CVL - Semaine du Soir 2014

Instructions de course

1. Règles appliquées

1.1 Les règles de course internationales pour voiliers (RCV) de l'ISAF (Édition 2013-2016).
1.2 Les prescriptions complémentaires de Swiss Sailing F.S.V.
1.3 Les présentes instructions de Course (IC).
1.4 Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.

2. Participation

2.1 La régate est ouverte aux dériveurs, multicoques, lestés, dériveurs lestés.

3. Sécurité

3.1 Les équipages sont tenus de revêtir leurs équipements de sécurité (gilet de sauvetage) lorsque le pavillon Y est hissé, sous peine de disqualification. Il en est de même lorsque les feux d'avis de coup de vent fonctionnent.

4. Horaires des régates

4.1 Le début de la procédure de départ est fixé à 18h55.

5. Parcours

5.1 Les parcours sont de type banane, délimités par deux marques (bouée cylindrique orange).
5.2 Toutes les marques se laissent du même côté que la marque de départ. Le sens de rotation est défini par la position du bateau start. Le départ se fait si possible au près.
5.3 Le parcours comporte un nombre de tours libre (voir 9. Arrivée)

6. Pavillons de série

6.1 Les différentes séries sont désignées par les pavillons de série suivants:

♣ Dériveurs ..... Pavillon **J**

♣ Multicoques ..... Pavillon **H** 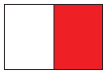

♣ Lestés, dériveurs lestés Classe A (TCF > 1000) ..... Pavillon **F** 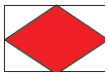

♣ Lestés, dériveurs lestés Classe B (TCF <= 1000) ..... Pavillon **E**

7. Départ

7.1 La ligne de départ est définie par une marque de parcours et le mât du bateau-start arborant le pavillon du club.

8. Procédure de départ

8.1 Le comité de course peut décider de l'ordre de départ des séries en fonction des conditions ou du nombre de bateaux dans chaque série. Les différentes séries peuvent être envoyées séparément ou groupées. Au signal d'attention, le ou les drapeaux de série seront hissés.

8.2 La procédure de départ sera appliquée selon la règle RCV 26.

- ♣ **Signal d'attention (-5 min):** ..... Pavillon(s) de **série** + signal sonore
- ♣ **Signal préparatoire (-4 min):** ..... Pavillon **P** ou **I** + signal sonore
- ♣ **Dernière minute (-1 min):** ..... Pavillon préparatoire amené + signal sonore
- ♣ **Signal de départ:** ..... Pavillon de série amené + signal sonore

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS

8.3 Rappels

- ♣ Rappel individuel ..... Pavillon **X** 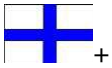 + 1 signal sonore
- ♣ Rappel général ..... Premier substitut + 2 signaux sonores

9. Arrivée

9.1 La ligne d'arrivée est définie par le mât arrière d'un bateau comité et la marque de parcours la plus proche.

9.2 L'arrivée peut se faire à n'importe quelle marque de parcours, elle est signalée par le déferlement du pavillon bleu sur le bateau comité avec affichage des séries concernées. Les autres séries continuent de tourner.

10. Classements

10.1 Les régates se courent en temps compensé et les classements seront établis comme suit

- ♣ Dériveurs et multicoques : selon coefficients **FFV**
- ♣ Lestés et dériveurs lestés : en temps compensé ACVL lestés A (TCF > 1000), lestés B (TCF <= 1000)

10.2 Le classement de chaque manche est établi selon le Système de Points à Minima (RCV A4). En modification de la règle A4.2, les abandons et hors délais auront un classement correspondant au nombre de participants à la course+1.

10.3 Selon le nombre de manches courues, le classement final peut être établi en éliminant le plus mauvais résultat de chaque concurrent.

11. Réclamations

11.1 L'intention de réclamer doit être annoncée conformément à la règle 61 des RCV.

11.2 La réclamation doit être remise dans l'heure qui suit la clôture de la régate au Comité de Course ou à un des responsables techniques. Des formulaires ad hoc sont à disposition au club house.

12. Responsabilité

12.1 En s'inscrivant et en participant à la régate, chaque concurrent ou son représentant légal renonce à toute prétention en responsabilité ou autre, à l'égard du club organisateur ou des personnes organisatrices aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

12.2 Tout équipage est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course. Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, de prendre les départs ou de rester en course.

13. Divers

13.1 Pour raison de sécurité il est vivement recommandé de retirer les moteurs hors bord du tableau arrière.

13.2 Les numéros de voile devront correspondre à ceux indiqués dans les inscriptions sauf autorisation écrite du comité de course. Les bateaux sans numéros dans leur voile ne seront pas classés.

Juillet 2014 CVL